

BILAN D'ACTIVITÉS 2018



édito



Comme le faisait remarquer Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, invité à clôturer notre Conférence territoriale des signataires de la Charte, les Parcs naturels régionaux développent une multitude d'actions. Ce bilan d'activités 2018, pourtant non exhaustif, le démontre une fois de plus. Qu'on ne s'y trompe pas : la préservation et la valorisation de nos richesses patrimoniales sont au centre de nos missions. Et l'enjeu climatique qui pèse sur nos têtes nous rappelle au quotidien combien notre projet de territoire, à travers les ambitions de la Charte, répond au besoin de plus en plus urgent de changer nos comportements.

Urbaniser autrement, c'est éviter la perméabilisation des sols et le grignotage des espaces naturels. C'est repenser les centres-bourgs pour éviter les déplacements en voiture, transformer des friches en logement, profiter d'aménagements pour replanter des arbres et des haies. C'est donc agir contre la perte de la biodiversité et améliorer le cadre de vie de nos habitants.

Impliquer les collectivités pour gérer des sites naturels, prendre en compte la ressource en eau, défendre les milieux humides, c'est reconnaître les services que nous rend la nature.

Miser sur le développement économique des ressources locales à travers les circuits courts, le développement du bio, l'autonomie fourragère ou les gisements forestiers, c'est replacer les agriculteurs au centre des dynamiques de transition.

Sensibiliser les citoyens et les accompagner dans leurs initiatives, c'est leur donner les moyens d'être acteurs et décideurs sur les sujets qui les préoccupent : l'alimentation, les économies d'énergie, la disparition d'oiseaux et d'insectes, le lien social, etc.

Je remercie l'ensemble du comité syndical, les communes, les établissements publics de coopération intercommunale, le Conseil départemental du Nord, la Région Hauts-de-France et nos partenaires qui font du Parc naturel régional Scarpe-Escaut un territoire exemplaire.

Grégory Lelong

Président du Parc naturel régional Scarpe-Escaut

DES ÉLUS ENGAGÉS

Une délégation chinoise en visite en Scarpe-Escaut	4
Conférence territoriale	4
Assises nationales de la biodiversité	4
Une ambition commune pour le tourisme	5
RAMSAR : une année de concertation locale	5

VOCATION 1 | Terre de solidarité

Préconisations d'aménagements paysagers sur les équipements de Noréade	7
Une base de données innovante de l'occupation des sols	7
Nouveau guide pratique architectural et paysager	8
Suivi des projets d'urbanisme	8
Proposition d'intégration paysagère	9

VOCATION 2 | Terre de nature et de patrimoine

Restauration de la trame verte et bleue à la mare à Goriaux	10
Le réseau des éco-jardiniers s'étoffe	10
Des patrimoines naturels gérés et protégés	11
L'eau au centre des concertations	12
Sensibilisation des sportifs	12
Des avis réglementaires pour protéger la ressource en eau	13
Favoriser le passage de la faune	13

VOCATION 3 | Terre de développement réfléchi

Les ressources forestières sont-elles suffisantes pour alimenter les chaudières ?	15
17 nouveaux produits locaux primés	15
1,3 million d'euros engagés dans les certificats d'économie d'énergie	16
Création de nouveaux outils pour une agriculture durable	16
Accompagnement des agriculteurs en conversion bio	16
Le bon équilibre agro-écologique des prairies	17
Aider les agriculteurs à tendre vers l'autonomie fourragère	17
La reconnaissance européenne de nos engagements touristiques	17
Compostage avec le SIAVED	18
Expérimentations du Trait du Nord	18

VOCATION 4 | Terre de mobilisation

Les avancées du projet alimentaire territorial	19
Animations pédagogiques des équipements	19
Communication numérique	20
Un stand institutionnel créé	20
Forum ouvert	20
Portes ouvertes des initiatives citoyennes	21
Des citoyens en action	21
Les soirées "Trucs et astuces"	22
La biodiversité au sein des écoles	22
Budget	23

DES ÉLUS ENGAGÉS

UNE DÉLÉGATION CHINOISE EN VISITE EN SCARPE-ESCAUT

Une vingtaine d'élus et de techniciens des communes chinoises de la Province de Henan a été reçue en mars, à Hergnies au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, par Grégory Lelong, président du Parc naturel régional. C'est une rencontre à la fois touristique et économique qu'a souhaité organiser le Centre économique et culturel franco-chinois pour une délégation de maires et de scientifiques spécialisés dans la culture de céréales, la forêt et l'aménagement du territoire. En Scarpe-Escout, ils souhaitaient comprendre comment, depuis 50 ans, les acteurs locaux parviennent à concilier activité économique, environnement et cadre de vie des habitants malgré la densité démographique et les besoins croissants de logements. Les échanges ont également eu pour sujet la problématique de la ressource en eau, insuffisante dans la province de Henan qui compte 100 millions d'habitants.



La délégation a été reçue au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury.

CONFÉRENCE TERRITORIALE

La conférence territoriale des signataires de la Charte du Parc naturel régional a eu lieu le 16 octobre, au Boulon, Centre des arts de la rue, à Vieux-Condé. Organisée sur une journée, elle s'est composée d'un temps de réflexion, d'analyse et de propositions, suivi d'une visite, sur le terrain, du site du Val de Vergne à Hergnies. Cette journée a permis de s'interroger collectivement sur les initiatives menées par les signataires pour valoriser les richesses naturelles du territoire. On y a parlé de la trame verte et bleue, thème choisi pour cette deuxième édition, et de la mobilisation des habitants autour de ces sujets. Un forum des partenaires a favorisé, durant toute la journée, des échanges directs entre les élus et les acteurs du territoire (collectivités et associations locales). Les élus des communes, des intercommunalités, du Conseil départemental, de la Région et d'Espaces naturels régionaux ont pu s'exprimer lors des ateliers et de la table ronde et apprécier l'intervention, en fin de journée, de Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.



La Conférence territoriale a été l'occasion, aussi, pour les élus, de fêter le 50^{ème} anniversaire du Parc.

ASSISES NATIONALES DE LA BIODIVERSITÉ

600 personnes ont participé aux Assises nationales de la biodiversité organisées durant trois jours en juin au Palais des Congrès de Valenciennes. Aux côtés de Valenciennes Métropole, de la Région Hauts-de-France et du Conseil départemental du Nord, le Parc naturel régional s'est impliqué dans cet événement créé par l'Agence nationale pour la Biodiversité, Idéal Connaissances et les Eco Maires. En plus des interventions dans les conférences et ateliers, il a pu monter et proposer deux visites de terrain. Le circuit « De l'or noir à l'or vert » a emmené les participants à la découverte, en vélo, des étangs d'Amaury à Hergnies et de Chabaud Latour à Condé-sur-l'Escaut où hommes et femmes parviennent à concilier loisirs de pleine nature (tels que la voile, la chasse, pêche, la randonnée), éducation à l'environnement et enjeux de biodiversité.

Le circuit « Pleine nature et patrimoine mondial de l'Unesco » a permis les visites de la Tourbière de Vred et du terril de Rieulay. A l'occasion de ces Assises nationales, un 8 pages spécial Biodiversité a été créé avec Espaces naturels régionaux.



Les Assises nationales de la biodiversité ont été organisées à Valenciennes.

UNE AMBITION COMMUNE POUR LE TOURISME

Les élus des communes et des intercommunalités traversées par la Scarpe ou concernées par ce que pourrait être la stratégie de développement du tourisme autour de ce cours d'eau de 36 kilomètres se sont réunis en octobre, sous le pilotage du Parc naturel régional. Les exemples de la vallée de la Lys et des croisières sur la Scarpe organisées dans le Douaisis ont apporté des données chiffrées à la réflexion notamment en termes de retombées économiques (hébergements, restauration et vente de produits locaux). Plusieurs orientations ont été retenues : axer la démarche sur les thématiques nature et eau, se positionner en « slow tourisme et itinérance », intégrer la vallée de la Scarpe dans une destination plus large (Arrageois et Tournaisis), cibler les habitants, les Lillois, les curistes et la clientèle étrangère proche, identifier le Parc naturel régional comme structure porteuse de la démarche.



RAMSAR : UNE ANNÉE DE CONCERTATION LOCALE

Depuis l'avis favorable du Préfet sur la préparation d'une candidature au label Ramsar reçu le 5 janvier, plusieurs étapes de concertation ont été construites au cours de l'année. En février, le Parc naturel régional a été officiellement désigné organisme coordinateur de la candidature lors de l'installation du comité de pilotage auquel participent l'Etat, la Région Hauts-de-France, les intercommunalités, les communes, la Chambre d'agriculture, la Fédération départementale de chasse, etc. Lors de cette première réunion officielle, les responsables politiques ont pu notamment entendre les témoignages du Président de l'Association Ramsar France, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et du correspondant du site Marais audomarois labellisé Ramsar en 2008. En juin, le groupe de travail faune-flore composé d'experts naturalistes, s'est une nouvelle fois réuni pour compléter et valider la liste des espèces à présenter pour justifier les critères d'obtention du label. Parallèlement à ces phases formelles, le Parc s'est impliqué dans l'étude géo-historique dont une synthèse a été coordonnée par une chercheuse de l'Université de Valenciennes pour saisir les valeurs culturelles et sociales des zones humides du Moyen Âge à aujourd'hui. Il a également travaillé sur une stratégie de communication dédiée aux milieux humides afin de répondre aux attentes et aux défis ressentis localement. Des maires, des agriculteurs et des chasseurs se sont exprimés sur les milieux humides, la candidature Ramsar, ainsi que sur les projets susceptibles d'être soutenus. Un plan d'actions de communication a été élaboré pour les prochains mois. Parmi elles, une publication expliquant la candidature à l'ensemble des élus du Parc a été réalisée. En novembre, la deuxième réunion du comité de pilotage a adopté à l'unanimité le périmètre proposé au label international. Celui-ci s'étendrait sur 52 communes qui suivent les cours d'eau de la Scarpe et de l'Escaut. En fin d'année, deux tiers des communes et des EPCI concernés avaient d'ores et déjà délibéré favorablement en conseil municipal pour soutenir cette démarche auprès du ministère de la transition écologique et solidaire !



Objectif : favoriser le "slow" tourisme et l'itinérance.

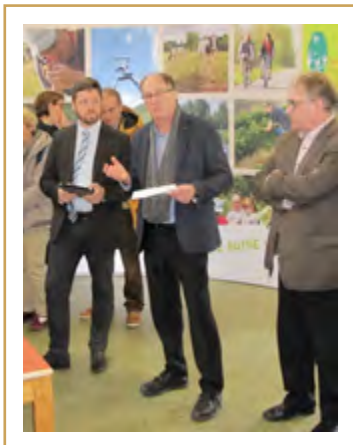


Le Copil a validé en novembre, à l'unanimité, le périmètre candidat.

DES ÉLUS ENGAGÉS I

Et aussi...

27 janvier - Cérémonie des vœux transfrontaliers à Hergnies, au Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury, précédée d'une randonnée guidée.



5 février - Installation du comité de suivi de la candidature des Vallées de la Scarpe et de l'Escaut au label international RAMSAR

10 avril - Soirée d'échanges élus-techniciens sur l'énergie dans les bâtiments publics

21 septembre - Réunion de concertation entre élus du Parc et la Chambre d'agriculture sur la ressource en eau



2 octobre - Soirée de concertation entre élus des communes, des intercommunalités et Voies navigables de France sur la valorisation touristique de la Vallée de la Scarpe

21 novembre - Intervention du Parc au Salon des maires sur les expérimentations menées contre la pollution nocturne

8 février - 19 juin - 12 novembre - 11 décembre - 4 comités syndicaux

19 janvier - 23 février - 12 avril - 25 mai - 19 juin - 13 septembre - 8 octobre - 25 octobre - 8 Bureaux

10 avril - 1 réunion de la Commission agricole transfrontalière

30 janvier - 10 avril - 19 octobre - 25 mai - 3 réunions de la Commission agricole du Parc

19 février - 6 juin - 17 septembre - 3 réunions de la Commission Urbanisme, Aménagement et Paysage

22 octobre - 10 décembre : 2 réunions de la Commission Ressources et milieux naturels



DES ÉLUS ENGAGÉS I

VOCATION 1



UNE BASE DE DONNÉES INNOVANTE DE L'OCCUPATION DU SOL

Le Nord-Pas de Calais dispose depuis novembre 2018 de la seule base d'occupation du sol en deux dimensions à deux dates.

Une première en France à laquelle le Parc naturel régional a largement contribué, apportant à la fois un appui financier et technique.

Cette réalisation, portée initialement par le Nord-Pas de Calais (avant la constitution des grandes régions administratives) a réuni en tout 27 partenaires financiers. Le résultat de cette mutualisation de moyens d'expertise et de connaissance est une base de données construite sous deux dimensions :

la couverture du sol (perméable, nu, etc.) et l'usage (agriculture, sylviculture, loisirs, routier, etc.), à partir des dernières photos aériennes de l'ensemble du territoire réalisées en 2015. Pour permettre une analyse de l'évolution de l'occupation du sol, les données sont disponibles pour 2005 et 2015. Cet outil d'aide à la décision des élus, qui sera très utile lors de la prochaine révision de Charte, permettra également la création d'indicateurs communs à l'ensemble des partenaires. La base est disponible sur la plateforme publique de l'information géographique ppige-npdc.fr/portail.

PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS SUR LES ÉQUIPEMENTS DE NORÉADE

Noréade dispose de très nombreux équipements implantés sur le territoire du Parc, des équipements de nature et d'ampleur diverses : stations d'épurations, forages, stations de refoulement, réservoirs...

Suite à une collaboration entre le Parc et Noréade pour l'intégration paysagère de la station d'épuration de Lallaing, l'idée de formuler des préconisations d'intégration sur l'ensemble des équipements de Noréade a fait son chemin.

Dans le cadre d'un stage, un premier inventaire a été réalisé sur l'ensemble de ces équipements afin de les classer et les hiérarchiser en fonction des enjeux présents.

Dans cette classification, ont été pris en compte le type de site et son contexte, mais aussi les enjeux écologiques et paysagers présents. Des fiches de recommandations paysagères ont été élaborées pour chaque type de site.

Elles fournissent une liste d'actions pour améliorer l'intégration des équipements en intégrant visions lointaine et proche des sites. Les actions peuvent porter à la fois sur le contexte paysager global, les limites de la parcelle, les équipements eux-mêmes, les réserves foncières ou les voies d'accès.

Globalement, ces préconisations visent à atténuer l'impact visuel des équipements par des choix de matériaux, de coloris ou de plantations adaptés au contexte. Ces préconisations ont ensuite été déclinées sur les équipements aux enjeux les plus forts. L'ensemble de ce travail a été partagé avec Noréade et reçu très favorablement, une collaboration devrait s'engager prochainement pour les premières mises en œuvre.



NOUVEAU GUIDE PRATIQUE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Le Parc a réalisé un guide pratique architectural et paysager donnant des conseils et orientations de construction, de plantations, d'aménagement et d'entretien.

Il s'adresse aussi bien aux particuliers, entreprises, commerçants, artisans et agriculteurs qu'aux élus, agents communaux et aménageurs.

21 fiches organisées en 3 chapitres (le bâti, le jardin, la commune) conseillent l'habitant pour rénover ou agrandir sa maison, aménager son jardin, installer une clôture ou une haie. Les entreprises y trouvent des conseils pour apposer une enseigne sur une façade ou construire un bâtiment d'activité. Les élus y puisent des recommandations pour aménager des espaces publics et élaborer des documents d'urbanisme.

La sortie du guide a été l'occasion d'organiser plusieurs réunions de présentation aux élus et d'échanger ensemble sur les projets communaux.



SUIVI DES PROJETS D'URBANISME

Le Parc naturel régional a accompagné les communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (Lallaing et Hornaing en 2018).

Il a rendu des avis sur les PLU (Coutiches, Flines-les-Râches, Anhiers, Rieulay), ainsi que sur les certificats d'urbanisme, les déclarations préalables, les permis de construire et les permis d'aménager (32 avis). Au service également des intercommunalités, il a élaboré un « Porter à connaissance » pour la Communauté de communes Pévèle Carembault et participé à l'élaboration des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux du Valenciennois (contributions aux ateliers, rencontres communales, inventaire des éléments de patrimoine). Il a aussi rédigé un avis sur le Plan paysage du SCoT Grand Douaisis et participé aux ateliers de travail. Il a suivi les aménagements urbains en cours ou en projet des communes de Lallaing (quartier de Scarpe), Millonfosse (éco-quartier), Raismes (quartier Sabatier), Bellaing (entrée de ville et place de la cité minière), Wandignies-Hamage (logements), Beuvrages (espaces publics) et Fresnes-sur-Escout (valorisation du Château des Douaniers).



PROPOSITIONS D'INTÉGRATION PAYSAGÈRE



Le Parc a proposé des solutions d'intégration paysagère de la décharge Malaquin.

Afin de préserver le cadre de vie des habitants, le Parc naturel régional propose des solutions d'aménagement paysager permettant de mieux intégrer des équipements dans leur environnement. C'est ainsi qu'il a travaillé sur les aménagements paysagers d'un site de stockage de Voies navigables de France à Château-l'Abbaye, d'une unité de traitement des eaux à Vicq, d'une nouvelle zone d'expansion des crues à Lecelles, de la décharge Malaquin à

Saint-Amand-les-Eaux, de la station d'épuration de Flines-les-Râches, du terril de Germignies Sud à Lallaing. Particulièrement sollicité par les communes sur les projets d'implantation ou de modification des antennes relais de téléphonie mobile, le Parc naturel régional a rendu 35 avis auprès de l'Instance de concertation sur la radiotéléphonie et a accompagné la mairie de Saméon.

Et aussi...

Rédaction d'avis sur 2 demandes d'installation d'enseignes.
.....

Organisation de sessions de sensibilisation des instructeurs d'autorisation d'urbanisme.
.....

Animation de groupes d'habitants autour de projets d'habitat groupé participatif.
.....

Accompagnement de 2 projets de plantations retenus dans le cadre de l'appel à projet régional « Partons 2.0 » (Landas et Quiévrechain).
.....

Mise en place d'un projet d'aménagement paysager sur le « Marais des six villes » à Flines-les-Râches.
.....

Organisation avec le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury de 5 sorties grand public pour découvrir les paysages.
.....



VOCATION 2



Très fréquenté, le site de la Mare à Goriaux nécessitait d'importants travaux de restauration écologique.



Le Parc anime un réseau de 300 éco-jardiniers.

RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE À LA MARE À GORIAUX

En partenariat avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, l'Office National des Forêts (ONF) a entamé d'importants travaux de restauration écologique sur la Mare à Goriaux en forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers, dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ainsi, la restauration d'une roselière de plus de 2 ha sera propice au repos, à la reproduction et à l'alimentation de nombreux oiseaux typiques des zones humides.

La mise en place d'un pâturage par des boucs sur 5 ha du teruil limitera le développement de la végétation pour maintenir les espèces des milieux ouverts telles que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe, espèces d'intérêt européen nichant à même le sol.

Enfin, la création de quatre zones favorables à la reproduction de la Loche de rivière (poisson protégé au niveau national et menacé par la pollution et la destruction de son milieu naturel) le long du cours d'eau appelé « Courant de la Centaine d'Autos » favorisera le retour de la biodiversité piscicole. Les actions d'entretien de la roselière et de pâturage du teruil inscrites au contrat Natura 2000 courront jusque 2022.

LE RÉSEAU DES ÉCO-JARDINIERS S'ÉTOFFE

Le cap des 300 membres du réseau transfrontalier des éco-jardiniers a été atteint en 2018 (77 français / 251 belges). Le Parc, animateur de ce réseau d'habitants, a favorisé le développement des échanges pour jardiner sans produit phytosanitaire, limiter la consommation d'eau, installer nichoirs et gîtes à insectes, etc., grâce à 10 newsletters adressées à 703 abonnés, une liste de discussion de 63 membres sur des sujets variés (informations techniques, propositions de trocs, commandes groupées, etc.) et la diffusion d'information sur la page facebook dédiée au Jardin naturel. L'année a également été rythmée par 24 initiatives-événements, la réalisation de 4 nouvelles fiches « trucs et astuces » et 2 fiches conseils d'éco-jardiniers.



DES PATRIMOINES NATURELS GÉRÉS ET PROTÉGÉS



Le Parc naturel régional gère 9 sites naturels* dont les habitats et les espèces sont reconnus à l'échelle régionale, nationale, voire européenne. 3 techniciens y interviennent quotidiennement et y mènent des opérations de gestion : restauration de roselières et de prairies de fauche, travaux sylvicoles, entretien des haies et des saules têtards, restauration de fossés, creusement de mares, etc. Ils encadrent également sur ces sites des chantiers mis en œuvre par des structures d'insertion, des entreprises, des équipes de bénévoles, des lycées ou des écoles. Lors des suivis scientifiques réalisés (45 journées mobilisées), les agents du Parc ont pu recenser des espèces pour la première fois observées sur certains sites, comme la Loche de rivière, la Couleuvre helvétique, le Leste des bois (libellule), le Collier de corail (papillon), l'Héperie de l'alcée (papillon), l'Anax Napolitain (libellule), le Râle des genêts (oiseau), le Tarier des prés (oiseau), l'Hypolaïs polyglotte (oiseau) et l'Hypolaïs ictérine (oiseau) ou peu communes et exceptionnelles comme la Leucorrhine à gros thorax (libellule), le Phragmite aquatique (oiseau), la Cordulie métallique (libellule) et l'Agrion joli.



Le Tarier des prés a été observé à Vred.

Site naturel	Superficie du site	Travaux de gestion	Accueil et encadrement groupe		Suivi scientifique	
			Nombre de demi-journées	Nombre de personnes encadrées	Nombre de journées	Type de suivi
Tourbière de Vred	41,63	37,25	15	387	17,25	Libellules, oiseaux, amphibiens, rhopalocères
Pré des Nonnettes	17,28	7	4,5	161	12,75	Libellules, oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères, rhopalocères, poissons
Val de Vergne	41,27	12,5	0,5	40	1	Libellules, oiseaux, rhopalocères, mammifères
Pelouse Métallicole	4,7	4			0,5	Oiseaux, rhopalocères
Vivier de Rodignies	7,19	15	6	103	3,5	Libellules, oiseaux, amphibiens
Les Vaucelles	67,19	6,25			1	Libellules, oiseaux, amphibiens
Le Luron	19,25	9,5			0,5	Libellules, oiseaux
Marais de Sonnevile	10,89	6,5	2	30	5	Oiseaux, rhopalocères, mammifères
Amaury	161	10	2	72	4,5	Libellules, oiseaux, amphibiens, mammifères
Total	365,7	108	30	793	46	Libellules, oiseaux, amphibiens

*Les 9 sites naturels gérés directement par le Parc sont des propriétés communales (la Réserve Naturelle Régionale de la Tourbière de Vred, la Réserve Naturelle Régionale Pré des Nonnettes à Marchiennes, le Val de Vergne à Hergnies), acquises par le Syndicat mixte (le Vivier de Rodignies à Flines-lez-Mortagne, les Vaucelles à Vicq et Quarouble, le Marais de Sonnevile à Wandignies-Hamage) ou partagées (le site de nature d'Amaury propriété du Parc et du Conseil départemental du Nord).

BIENVENUS LES SPORTIFS !

Le parcours a été défini en concertation avec les animateurs Natura 2000 du Parc naturel régional Scarpe-Escaut afin de ne pas déranger les espèces vivant dans les milieux que vous parcourez.

Natura 2000 est un réseau européen de sites visant à protéger au mieux les espèces et les milieux naturels les plus menacés. En Scarpe-Escaut, Natura 2000 couvre 13500 hectares (soit plus du quart du territoire classé « Parc naturel régional ») répartis sur 4 sites (44 communes sont concernées).

Sur ces sites, l'objectif est de trouver un équilibre entre les activités humaines et la conservation d'espèces d'oiseaux, de plantes, d'amphibiens, etc. Pour y parvenir, certains lieux sont encadrés. Ainsi, les organisateurs d'événements sportifs doivent évaluer l'impact de leur manifestation sur l'environnement.

« Pour organiser notre premier événement sportif, nous avons contacté les animateurs Natura 2000 quelques mois avant le date précise afin de nous faire accompagner dans les démarches administratives. Pour nous, respecter la nature est primordial et cela passe par le mise en place d'actions concrètes : privilégier les chemins existants et balisés, dans le cadre de parcours, utiliser des ascenseurs et gâchettes en carton pour les rechargements, faire appel le jour J à de nombreux bénévoles pour éviter le brouet de sol et le balisage stérilisé, ou encore réduire les nuisances sonores en installant les stands et la zone de départ de la forêt. »

« Au début de sa mise en place, nous avons certaines craintes quant aux restrictions potentielles que le statut Natura 2000 pourrait générer. Depuis, le démarche d'évaluation des incidences nous a été expliquée et nous avons constaté de la possibilité d'encadrer les sports de manière de plus en plus précises sur le territoire. Selon les secteurs, nous organisons nos événements en dehors des périodes sensibles pour la faune (modification des oiseaux) et des sites, de manière. Après la manifestation, nous vérifions toujours l'absence de marquage et de débris sur les circuits empruntés. »

« Nous respectons la forêt, au sein des sites Natura 2000 compte en dehors, car c'est un lieu privilégié que chacun d'entre nous fréquente régulièrement. Le dossier d'évaluation des incidences, qui peut paraître fastidieux, c'est une aide pour préserver la nature. Le fait de le « Parcourir », l'ouverture et le territoire des circuits sont assurés par des VTTistes et à bicyclette. C'est temporaire. Les rechargements se font aux abords du stade Nain-Gauche d'Amour pour éviter les nuisances sonores et déchets en forêt. »

JEAN-CHRISTOPHE VANDERSTRAETEN
Ch. Marathonien - Aubry-le-Roi

JEAN-LUC DUFLOS
Retraités des sables - Flouville-Riches

DANY SEMAIL
Bénévoles SAGE - Saint-Amand-les-Eaux

“ NOUS FAIRE ACCOMPAGNER ”

“ ENCADRER LES SPORTS DE NATURE ”

“ LA FORÊT EST UN LIEU PRIVILÉGIÉ ”



SENSIBILISATION DES SPORTIFS

Chaque année, le Parc naturel régional accompagne de nombreux organisateurs de manifestations sportives (course à pieds, randonnée, nage, VTT, etc.) dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000. Le travail des animateurs est d'assurer la prise en compte par les organisateurs des enjeux liés aux sites traversés. L'objectif est de trouver un équilibre entre les activités humaines et la conservation d'espèces d'oiseaux, de plantes, d'amphibiens, etc. Pour les organisateurs des manifestations sportives, récréatives

ou culturelles, le Parc naturel régional a créé un outil de communication. Faisant le lien entre Natura 2000, biodiversité et sports de nature, un grand et léger chevalet permet d'informer et de sensibiliser les participants à la préservation des espèces remarquables sur les sites traversés. Le Parc naturel régional, animateur de quatre sites Natura 2000, s'est notamment appuyé sur le témoignage de sportifs locaux afin d'élaborer ce support.



Concertation avec les acteurs locaux, ici à Nomain en septembre.

L'EAU AU CENTRE DES CONCERTATIONS

L'animation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Scarpe aval est assurée par le Parc naturel régional.

Ce document de planification réglementaire, en cours de révision, nécessite de nombreuses rencontres pour prendre en compte les attentes des collectivités, des acteurs du territoire (exploitants agricoles, entreprises, fournisseurs d'eau, pêcheurs et chasseurs, etc.) et des commissions thématiques. Un important travail de concertation a été mené

en 2018 avec la profession agricole pour maintenir les zones humides. Il s'est traduit par un partenariat avec la Chambre d'agriculture, par des rendez-vous techniques avec la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), des échanges avec les agriculteurs-relais du Parc et des interventions en commission agricole. Tout au long de cette concertation, des rendez-vous ont également été organisés avec les élus des 5 intercommunalités couvertes par le SAGE.

DES AVIS RÉGLEMENTAIRES POUR PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU

Les projets faisant l'objet d'une demande d'autorisation auprès du service police de l'eau sont soumis pour avis au Parc naturel régional afin de voir leur comptabilité avec le SAGE. En 2018, celui-ci a étudié et émis un avis sur deux projets. Concernant la requalification et l'extension du centre commercial de Petite-Forêt, des recommandations ont été formulées à l'attention du porteur de projet pour lutter contre les pollutions (pesticides sur les voiries et espaces verts, maîtrise des pollutions par ruissellement des infrastructures routières, expertise individuelle et gratuite à proposer aux artisans et commerçants implantés sur le centre commercial, accompagnement dans la mise aux normes des installations). Sur le projet de création d'une zone d'expansion de crues à Landas et Orchies, deux attentes ont été formulées : la bonne réalisation de la compensation des 3.7 ha de zones humides identifiées comme « espace à enjeux » dans le SAGE de 2009, et l'assurance d'un aménagement de la digue qui n'entrave pas la continuité piscicole du Courant de l'Hôpital.



Observation nocturne de la fréquentation du passage à faune.

FAVORISER LE PASSAGE DE LA FAUNE

Le Parc naturel régional a accompagné le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) pour la réalisation d'une étude portant sur un passage à faune, là où l'autoroute A23 coupe la Forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers. Utilisant des technologies modernes, le Cerema a pu mesurer, de jour et de nuit, les fréquentations du passage existant (essentiellement chevreuils, sangliers, batraciens, chauves-souris... et randonneurs) et proposer d'expérimenter des aménagements pour favoriser la circulation de la faune. La Direction départementale des routes qui souhaite restaurer la continuité écologique autour des axes routiers pourrait être intéressée à développer ces équipements sur plusieurs points de passage.

En plus des animations dans les écoles, les écocardes, c'est aussi :

- Une moyenne de **19 COMMUNES** patrouillées par mois.
- **114 DÉPÔTS** sauvages signalés.
- **21 INTERVENTIONS** (pour brûlage de déchets à l'air libre, pollutions de cours d'eau, infractions à la Loi sur l'Eau).
- **110 RÉPONSES TECHNIQUES** aux sollicitations des habitants ou équipes communales lors des patrouilles.
- **35 CONSEILS** en taille et en plantations auprès des habitants
- **MONTAGE DU DOSSIER** « Aménagement des combles et clochers d'église » pour la commune de Flines-Lez-Mortagne.



Et aussi...

Animation de trois commissions thématiques, d'un Bureau et d'une séance plénière de la Commission locale de l'Eau.

2 rencontres inter-SAGE (SAGE Scarpe amont, Sensée, Escaut, Marque-Deûle) pour développer la coordination inter bassins-versants et en transfrontalier.

Encadrement de 2000 heures de diagnostics terrain, rencontres avec les usagers et partenaires, cartographies, réalisées par des étudiants en agri-environnement de Lille, d'un stage de 6 mois et d'un projet de groupe de 4 mois pour expertiser les « milieux humides à restaurer » du SAGE en révision.

Analyse de 192 relevés piézométriques de suivi mensuel des niveaux des nappes alluviales.

Accompagnements des communes de Bachy et de Millonfosse pour l'identification des zones humides.

Visite conseil auprès d'un propriétaire de plan d'eau de chasse en vue de la création d'une zone de roselière.

Appui aux travaux et aux suivis piscicoles de la Fédération départementale de pêche.



Animation d'un comité de pilotage sur la stratégie locale de gestion des risques d'inondations Scarpe aval et validation des 8 fiches actions partagées avec les partenaires du territoire.

Accompagnement de 4 jardins partagés (collectifs), subventionnés dans le cadre de l'Opération de reconquête de la qualité des eaux (ORQUE).

Enquête auprès d'une quinzaine de collectivités pour évaluer la mise en œuvre du zéro phyto dans les espaces verts et identifier les difficultés éventuelles (dans le cadre de l'ORQUE).

Accompagnement des intercommunalités et du Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut dans la phase de transition issue de la prise de compétence de la gestion des milieux aquatiques par les intercos.

Encadrement d'une journée de nettoyage du site d'Amaury à Hergnies avec des habitants volontaires.



Animation d'une journée et deux demi-journées de formation à la taille et au greffage d'arbres fruitiers à Brillon, Château-l'Abbaye et Hergnies (44 participants).



Animation du dispositif régional Plantons le Décor et de ses déclinaisons locales par la CAPH : 8812 arbres, 378 fruitiers, 96 sachets de semences ou bulbes commandés par des particuliers, des communes et des agriculteurs.

26 dossiers d'évaluation d'incidences Natura 2000 concernant des manifestations sportives ou culturelles.

1 Lettre Natura 2000.

VOCATION 3

ÉTUDE SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES POUR ALIMENTER DES CHAUDIÈRES



Le Parc a été sollicité par les communes et par le SCoT Grand Douaisis pour produire une étude sur le potentiel économique des nombreux boisements du territoire en termes de bois-énergie. Deux questions ont guidé cette étude : a-t-on réellement une ressource permettant un approvisionnement suffisant dans le temps ? Existe-t-il localement des entreprises qui gèrent la transformation des bois en plaquettes, les stockent et approvisionnent des chaudières collectives ? L'ensemble des boisements publics et privés inscrits dans une logique de gestion et de production a été étudié afin de définir un volume de bois-énergie mobilisable annuellement. Sur cette base, une capacité de production de 15 000 tonnes de plaquettes forestières par an (types de combustibles alimentant des chaudières de petite puissance et moyenne puissance) a pu être estimée. A titre de comparaison, la chaudière bois de Vred consommera annuellement 120 tonnes. Il existe sur et à proximité du territoire des professionnels capables de fournir un combustible bois énergie qui, afin de limiter leurs coûts de transports, viendront majoritairement de notre territoire. Ces professionnels sont dotés des outils de broyages, de plateformes de séchage et des capacités de livraisons adéquats.



17 NOUVEAUX PRODUITS LOCAUX PRIMÉS



En novembre, s'est tenu au lycée hôtelier d'Orchies le « Jury des fins gourmets ». Cette opération transfrontalière permet aux participants de faire connaître leurs produits et leurs recettes (ils pourront utiliser le logo « Jury Fins Gourmets » pendant trois années). Elle s'inscrit dans une démarche plus globale qui vise à sensibiliser le grand public aux produits locaux et de saison et à soutenir l'activité

agricole du territoire. 3 distinctions ont été attribuées (saule d'or, d'argent et de bronze) par un Jury d'habitants qui ont testé les 17 produits ou plats belges et français présentés. Ont également été remis des Coups de cœur de la presse et des Coups de cœur de Petits Gourmets (écoliers). Les candidats ont été sélectionnés à la fois parce que leurs produits sont de qualité et parce qu'ils ont une démarche en

faveur du développement durable (usage de produits d'entretien écologiques, mesures évitant le sur-emballage, économies d'énergie, etc.), de l'accueil (accessibilité aux personnes à mobilité réduite, parking pour vélo, infos sur la région, etc.) et de soutien au développement local (produits locaux, petites entreprises avec main d'œuvre familiale, etc.).

1,3 MILLION D'EUROS ENGAGÉS DANS LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

32 communes ainsi que le Syndicat mixte du Parc ont réalisé les travaux encouragés par l'Etat pour consommer moins d'énergie. Les financements ont porté en majorité sur des projets d'éclairage public (55%). Viennent ensuite les travaux de menuiserie (35% des financements), essentiellement pour installer des fenêtres en double vitrage, puis les isolations (9%) et à la marge le remplacement d'une chaudière (1%). Ces investissements réalisés sur les bâtiments publics du territoire, dans le cadre des certificats d'économie d'énergie animés par le Parc naturel régional, contribueront à économiser 400 000 MWH ces 30 prochaines années.



Les diagnostics de prairies seront suivis d'un plan d'actions.

CRÉATION DE NOUVEAUX OUTILS POUR UNE AGRICULTURE DURABLE

Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut et le Parc naturel des Plaines de l'Escaut ont obtenu le soutien financier de l'Union européenne pour favoriser une agriculture « durable », c'est-à-dire à taille humaine, pérenne et aux impacts limités sur l'environnement. Sous le nom d'ECORURABLE, le projet porté par les deux Parcs vise plus particulièrement à préserver les prairies, garantir la fertilité des sols, protéger la qualité de l'eau et la biodiversité et enfin valoriser les espèces génétiques locales. Plus concrètement, un réseau transfrontalier de 12 fermes tests volontaires est animé pour mettre en place des pratiques expérimentales novatrices dans ces domaines. En 2018, première année de ce programme sur 4 ans, 13 agriculteurs volontaires ont été rencontrés individuellement. Au vu des typologies de leur exploitation, un travail de recherche afin de choisir un diagnostic adaptable à tous a été réalisé puis un appel d'offre lancé afin de trouver le professionnel compétent pour mener les audits. Plusieurs rencontres collectives des exploitants ont également été organisées pour expliquer l'utilisation de ce premier outil à leur disposition. Ces diagnostics (sur la flore des prairies, les fourrages, les sols, l'optimisation des engrais de ferme, la durabilité de l'exploitation, la conversion à l'agriculture biologique) seront ensuite suivis d'un plan d'actions permettant à chacune des fermes d'optimiser sa production sur le long terme.



Le Parc accompagne les agriculteurs en conversion biologique.

ACCOMPAGNEMENT DES AGRICULTEURS EN CONVERSION BIO

Sur notre territoire, 15 exploitants produisent en agriculture biologique sur 300 hectares et 3 autres sont en conversion. En 2018, 3 nouveaux agriculteurs ont bénéficié d'un diagnostic de conversion. Pour amener d'autres exploitants à se lancer dans cette filière d'avenir, ont été animées deux réunions sur la transmission, une visite d'abattoir spécialisé, une visite chez un maraîcher, une visite de ferme laitière bio, une démonstration de matériel de désherbage mécanique sur maïs ainsi qu'une rencontre avec APROBIO pour entamer une réflexion sur la structuration d'une filière de pain biologique.



LA RECONNAISSANCE EUROPÉENNE DE NOS ENGAGEMENTS TOURISTIQUES



En novembre, le Parc naturel régional a reçu la certification à la Charte Européenne de Tourisme Durable. Encore trop peu d'espaces protégés en Europe sont reconnus au titre de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Scarpe-Escaut, comme les Parcs naturels régionaux du Vercors, Verdon, Luberon ou encore Camargue, font partie de ces exceptions. Les experts européens viennent en effet de renouveler pour cinq années la certification obtenue une première fois en 2003 puis en 2010. Concrètement, cela signifie que les acteurs touristiques (hébergeurs, producteurs locaux, restaurateurs, etc.) des communes classées de ce territoire, accompagnés par le Syndicat mixte du Parc, réussissent à développer des activités touristiques compatibles avec la préservation des ressources naturelles, culturelles et sociales, et à contribuer à un développement économique équitable. Ensemble, ils s'attacheront plus particulièrement, dans leur stratégie à 5 ans, à valoriser et promouvoir les richesses aujourd'hui reconnues au Patrimoine mondial de l'UNESCO et celles, on l'espère, prochainement labellisées RAMSAR. Cette reconnaissance européenne s'ajoute aux points forts du projet de développement touristique de la Vallée de la Scarpe.



EXPÉRIMENTATIONS DU TRAIT DU NORD

Porté par le parc naturel régional jusqu'au 31 juin, le Pôle Cheval Trait du Nord a été mobilisé à plusieurs reprises au cours de ce premier semestre, pour le débardage de sites (notamment à Vred, Marchiennes, Quarouble, Flines-les-Mortagne) et des chantiers avec les habitants (à Saint-Amand-Les-Eaux et à Hergnies). Le pôle a également assuré l'accompagnement des collectivités dans la poursuite des expérimentations menées sur le ramassage des déchets par traction hippomobile (Communauté de communes de Pévèle Carembault et ville de Saint-Quentin pour les déchets verts, Millonfosse pour les branchages). Au second semestre, dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Parc naturel régional et le Syndicat d'élevage reprenant des missions du Pôle Cheval Trait du Nord, le Parc a accompagné la commune de Denain et le SIAVED pour collecter, une tonne de déchets verts en centre-ville, expérimentation qui devrait s'étendre en 2019 sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux. Ce programme s'inscrit dans le projet « Eqwos » soutenu par les fonds européens.



AIDER LES AGRICULTEURS À TENDRE VERS L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE

Faire pâturer ses animaux plutôt que les nourrir au maïs et soja est à la fois écologique et économique. En plus, cela permet de se libérer des cours mondiaux et fluctuants des céréales. Pour autant, dans ce territoire où les parcelles agricoles sont morcelées et donc difficiles d'accès, faire le choix du fourrage n'est pas si aisé. Le Parc naturel régional aide les agriculteurs à trouver des solutions adaptées pour tendre vers l'autonomie fourragère. En partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas de Calais, « Avenir Conseil Elevage » ou le Groupement national interprofessionnel des semences et plants (GNIS), 12 démonstrations ou interventions de spécialistes ont donc été programmées tout au long de l'année, sur le pâturage tournant, le séchage en grange, la qualité des fourrages, etc. auxquelles a participé plus d'une centaine d'agriculteurs.



COMPOSTAGE AVEC LE SIAVED

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout coordonne plusieurs actions pour limiter l'usage de pesticides dans les lieux publics. Dans ce cadre, il a travaillé avec le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) pour mettre en œuvre le compostage dans les cimetières et notamment pour former les agents communaux à la gestion écologique de ces lieux avec le Centre national de la fonction publique et l'organisme ECO'LogiC. Résultat, 70% des communes adhérentes au SIAVED (soient 80 communes) ont aujourd'hui équipé leurs 100 cimetières de composteurs et de panneaux de sensibilisation au tri des déchets de fleurs, pots, plastiques, etc.

Ce succès tient en grande partie à l'engagement du SIAVED et de ses intercommunalités adhérentes - que sont la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut, les Communautés de Communes Caudrésis-Catésis et Cœur d'Ostrevent et des Etablissements publics de coopération intercommunale présents sur le territoire classé Parc naturel régional à savoir la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole, la Communauté de Communes Pévèle Carembault et le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets partenaires de l'opération. Le dispositif essaime. Nomain, adhérente à la Communauté de Communes de Pévèle Carembault a suivi le mouvement en formant des composteurs et en installant elle-aussi des lieux de compostage dans ses cimetières (150 kg de déchets par semaine mis en compost en 2018), parvenant même à convaincre 19 autres communes voisines !

LE BON ÉQUILIBRE AGRO-ÉCOLOGIQUE DES PRAIRIES



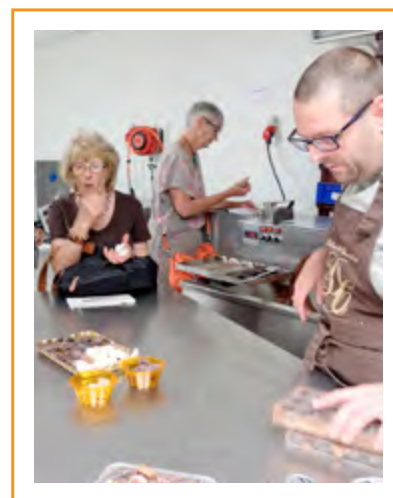
Le Parc naturel transfrontalier du Hainaut anime un concours transfrontalier : le Concours « Pratique Agro-écologique – Parcours et Prairie ». L'objectif de cette démarche est de valoriser les pratiques des agriculteurs en mettant en avant l'équilibre agro-écologique des prairies. En mai, le jury composé d'experts franco-belges (agronome, écologue, apiculteur, entomologue) a évalué 4 prairies belges et françaises.

Les 4 agriculteurs français et belges ayant participé au Concours ont été réunis en juin, à Saint-Amand-les-Eaux, pour leur présenter les résultats et leur remettre leur prix, en présence des représentants des commissions agricoles belge et française et du président du jury.

Et aussi...

31 mai

Organisation des Rencontres transfrontalières de l'alimentation durable.



1^{er} juin

Lancement du FoodTroc.



Parution d'une « Lettre agri-environnement » en Scarpe-Escout adressée à 500 exploitants agricoles.

14 dossiers Mesures agri-environnement climatiques ont été étudiés engageant pour 5 ans 67 hectares de prairies, 1600 mètres de haies et 380 saules têtards (pour un montant de 115 076 €).

VOCATION 4

LES AVANCÉES DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Le Parc naturel régional Scarpe-Escout est engagé dans une démarche de diagnostic et de mise en synergie des différentes initiatives qui influent sur le système alimentaire de notre territoire depuis 2015. Ce processus a abouti en 2018 à une labellisation Projet Alimentaire Territorial (PAT) par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Dans ce cadre, quatre temps forts ont ponctué l'année. Un premier atelier s'est en effet réuni en juillet au Lycée P.J. Fontaine d'Anzin sur le thème « Education alimentaire et approvisionnement local ». Dans cet établissement, le chef de cuisine fédère l'équipe pédagogique et administrative autour d'une nouvelle réflexion sur l'alimentation se traduisant par un approvisionnement local (20 producteurs locaux concernés) ou bio. A l'aide d'outils comme le Guide d'accompagnement partagé (GAP), les participants d'origines très diverses (élu, association, technicien de la Chambre d'agriculture, enseignants, etc.) ont apporté de nouvelles idées pour animer le projet du lycée : création d'ateliers culinaires, aménagement d'une cuisine pédagogique, valorisation des déchets, etc. Un deuxième atelier, également en juillet, a réuni 5 porteurs de projets accompagnés par le Parc sur le thème « Repenser les retombées et le modèle économique ». Les acteurs présents (« Du miel sur mes tartines », « La Préserverie », « Saveurs potagères », « Le drive des 4 saisons » et le « Foodtroc ») ont partagé leurs problématiques sur l'avancée de leurs projets et trouvé collectivement de nouvelles pistes grâce aux outils d'animation utilisés. Le troisième atelier a réuni une quinzaine d'acteurs socio-économiques pour étudier comment s'appuyer sur les initiatives existantes à l'échelle communale pour faire grandir son projet et répondre à l'enjeu de transition du système alimentaire territorial. Enfin, la Fabrique d'automne, quatrième rencontre de l'année, a réuni une vingtaine de partenaires : acteurs socio-culturels, élus, techniciens d'EPCI ou du Département, porteurs de projets, bénéficiaires d'actions ou participants d'ateliers. Ce temps d'échanges a permis de faire le bilan des trois premières années de la démarche engagée sur le Projet alimentaire territorial et d'envisager les perspectives à co-construire pour contribuer à la résilience du système alimentaire de notre territoire.



Atelier animé en juillet avec les porteurs de projet.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES DES ÉQUIPEMENTS

Le partenariat entre le Parc naturel régional, l'Association de développement des équipements pédagogiques (ADEPSE) et la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut s'est traduit en 2018 par un programme d'actions entamé à la rentrée scolaire de septembre. Répondant à l'appel à projet de la CAPH, il a ainsi été convenu de retenir les thématiques biodiversité et eau et d'engager 31 classes de 6 écoles des communes de la Communauté d'agglomération. Les préparations qui se sont déroulées en octobre et novembre avec les équipes enseignantes ont été suivies de trois interventions dans les classes assurées par l'équipe du Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury. Les quatre classes de l'école La Fontaine de Château l'Abbaye ont travaillé sur l'eau. Pour le groupe scolaire Anatole France de Raismes, les 6 classes de CE2 à CM2 ont opté pour la thématique biodiversité. La découverte des spécificités du terril de Sabatier servira de base à leur réflexion pour la poursuite du travail en 2019. A Haveluy, eau et biodiversité ont été au programme des classes de CM1 et CM2. Les écoles de Bousignies et Douchy les Mines ont également choisi la biodiversité. Grâce à ce programme, les enfants découvrent et prennent conscience de leur environnement. L'objectif est aussi qu'ils en deviennent acteurs, à leur niveau, par des réalisations au sein de l'école. A cette fin, les enseignants bénéficient des outils créés par les équipements du Parc et de l'accompagnement des animateurs. Au total, 354 enfants ont été concernés en 2018 et les projets se poursuivent en 2019. En dehors de ce partenariat, le Centre d'Amaury et la Maison de la Forêt ont travaillé avec 317 classes et 180 groupes d'accueil de loisirs pour un total de 11319 enfants et adultes accompagnateurs. S'ajoutent à cela les visiteurs libres de la Maison de la Forêt et les personnes participant aux deux programmes de sorties thématiques, soit plus de 1300 personnes.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Cette année, le site internet pnr-scarpe-escout.fr a été consulté par 97 800 personnes, (soient 17 000 de plus qu'en 2017) qui ont accédé 121 290 fois au site pour y consulter 311 990 pages. Les versions anglaise et néerlandaise, allégées dans leur contenu, sont également consultées, comptant plus de 6 700 utilisateurs chacune. Les internautes y ont retrouvé les contenus intégrés par 70 collaborateurs externes (essentiellement dans les pages agenda pour y valoriser 150 animations sur tout le territoire transfrontalier) et par 20 contributeurs de l'équipe du Parc. En 2018, 325 articles, vidéos, fiches producteurs, etc. ont été ajoutés dont certains repris dans une newsletter adressée mensuellement à près de 5000 abonnés. Les informations sont systématiquement partagées sur

la page Facebook du Parc dont le nombre d'amis se stabilise toutefois à 5000 personnes, la politique de gratuité de Facebook ne permettant pas de dépasser ce seuil.

La chaîne YouTube du Parc naturel régional s'est également enrichie de 85 vidéos réalisées par le Parc naturel régional et par nos partenaires (Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Espaces naturels régionaux, etc.) ou issues de reportages des médias (Wéo, France 3 Région, etc.) valorisant nos actions. Elles ont suscité 15 708 vues. En octobre, les travaux d'acheminement de la fibre optique jusqu'à la Maison du Parc naturel régional vont être achevés, permettant une meilleure communication numérique et des conditions de travail de toute l'équipe améliorées.



Le stand a notamment été utilisé lors des Assises Nationales de la Biodiversité.



Les habitants ont pu s'exprimer librement sur leurs initiatives citoyennes.

UN STAND INSTITUTIONNEL CRÉÉ

Le Parc naturel régional s'est doté d'un stand institutionnel composé d'un mur incurvé, d'un comptoir, de 4 roll up et d'une flamme signature pour les événements en intérieur. Pour être visible sur le terrain, il dispose également d'une tente type igloo dont les murs interchangeable permettent de communiquer, selon les événements, sur les ressources locales du Parc naturel régional, le Parc naturel transfrontalier ou les Eco-jardins.

FORUM OUVERT

Des porteurs de projets ont été conviés à se rencontrer en mars, lors d'un forum citoyen organisé sur le site de nature d'Amaury à Hergnies. Toujours dans la démarche collaborative et dans la philosophie du "faire avec" les habitants, le format de « forum ouvert » invite les participants à proposer les sujets sur lesquels ils souhaitent discuter. Il n'y a pas d'orateur unique et chacun peut s'adresser au public. 21 personnes ont participé à cette première édition. Se rencontrer, parler ensemble des projets, programmer des collaborations futures, se questionner collectivement : une grande partie de l'évènement était consacrée à des temps de convivialité et de libre discussion, facilités par quelques outils (photo-maton polaroid, intervention d'un facilitateur graphique).



Le Parc accompagne des collectifs d'habitants pour mener des initiatives citoyennes.




Un itinéraire de découverte du village a été créé à Aubry-du-Hainaut.

PORTES OUVERTES DES INITIATIVES CITOYENNES

En mai, une journée Portes ouvertes intitulée « Citoyens en action » a été organisée à l'échelle transfrontalière pour réunir et montrer des initiatives exemplaires menées par des habitants. Tout collectif qui le souhaitait, accompagné ou pas par le Parc dans le cadre du programme européen « Terre en action », pouvait ouvrir ses portes et faire connaître ses initiatives le temps d'une journée. 21 réalisations ont ainsi été présentées dont des visites de jardins partagés, des actions de plantations collectives et des ateliers citoyens. Chaque initiative a été valorisée sur le site collaboratif conçu pour l'évènement (citoyens-en-action.org) et tous les organisateurs de portes ouvertes ont reçu un kit de communication (bâche et flyers). Le nombre de visiteurs était très variable (de 2 personnes pour un atelier à Péruwelz jusqu'à 40 visiteurs sur un jardin à Saint-Amand-les-Eaux). Un reportage photo et vidéo a été fait sur 6 lieux de la journée.



 citoyens-en-action.org

DES CITOYENS EN ACTION

Répondant à l'appel à projets du Parc sur la mobilisation citoyenne, un collectif d'habitants d'Aubry-du-Hainaut a sollicité le Parc pour l'aider à créer un itinéraire de découverte du village mettant en valeur les anciens sentiers de la commune. Après plusieurs réunions pour baliser le circuit et finaliser la rédaction d'un carnet de route, un document a été conçu et imprimé selon un gabarit type réutilisable par d'autres groupes dans le but de créer une collection. Une série de panneaux a été installée sur les chemins du village grâce au soutien financier de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole à travers le Fonds d'initiative locale. L'inauguration du circuit et la randonnée commentée par le groupe d'habitants ont fait l'objet d'une vidéo visant à encourager d'autres collectifs à améliorer ensemble leur cadre de vie avec le soutien du Parc dans le cadre du programme transfrontalier « Terre en action ». En 2018, ce sont ainsi 14 projets qui ont pu être accompagnés.

LES SOIRÉES « TRUCS ET ASTUCES »

Tous les 2^e lundi du mois, ces moments conviviaux sensibilisent et forment des habitants aux outils web gratuits et aux techniques d'animation de groupe. Leur contenu est imaginé en fonction des besoins exprimés par les participants. Ces soirées transfrontalières favorisent les échanges et se clôturent par un repas partagé type « auberge espagnole ». Le contenu des cours est mis à disposition de tous. 9 soirées ont été organisées avec 62 participants au total.

LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DES ÉCOLES

Cette année, 517 élèves d'écoles primaires et de collège ont bénéficié des animations réalisées en classe et à l'extérieur par les écogardes. Ces interventions s'inscrivaient soit dans un programme court (moins d'une journée) soit dans le programme « Ecogardes Juniors » étendu sur toute l'année scolaire, tous deux basés sur la connaissance des milieux naturels et leur biodiversité. Ont ainsi travaillé avec les écogardes, une classe de CE1 /CE2 de l'école Jean de la Fontaine de Château-l'Abbaye, une classe de CM1/CM2 de Saint-Exupéry à Petite-Forêt, plusieurs classes de CE2 et CM1 de René Cassin et de Pierre Brosolette à Flines-Les-Râches et une classe de CE1 de Pascal Descartes de Denain. A Lallaing, non seulement les enfants de CM2 de l'école Dunant Montessori ont été mobilisés plusieurs mois pour recevoir en juin leur diplôme d'Ecogardes Juniors, mais ce sont aussi deux autres établissements scolaires qui se sont investis ! Les 3 classes de 6^{ème} du Collège Joliot Curie et les CMI de Leclerc ont en effet, eux aussi, participé aux animations en classe et aux chantiers formateurs de plantations dans la commune.



Les écoliers participent aux plantations dans la commune.

Et aussi...

Invitations et accueil presse pour des reportages papier ou vidéo (Concours prairies fleuries, Jury des Fins Gourmets, Ecogardes juniors, Découvrez l'invisible, Découvrez les zones humides, Rencontres transfrontalières de l'alimentation durable, Impact, Plantons le décor, magazine touristique Esprits Hauts-de-France etc.).

Partenariat avec Radio Club pour la réalisation de 5 reportages audio.

Installation et démontage de l'exposition « Biodiversité dans les zones humides » de Grégory Smellinckx dans plusieurs lieux du territoire (Médiathèque de Lecelles, Maison des associations de Flines-

les-Râches, Assises nationales de la Biodiversité à Valenciennes, Office de Tourisme de Pecquencourt, Salon tourisme de Wallers, Médiathèque d'Escautpont).



2200 nouvelles photos indexées portant à 65.000 le nombre de photos numérisées.

Mise en place avec l'Education Nationale d'un site internet collaboratif modéré par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut qui répertorie les outils pédagogiques et les animations disponibles sur le territoire en fonction des cycles scolaires et des objectifs de développement durable.

Accueil à Coutiches et à Lallaing d'un groupe d'universitaires dans le cadre du DDTour co-organisé avec le Centre ressource du développement durable.

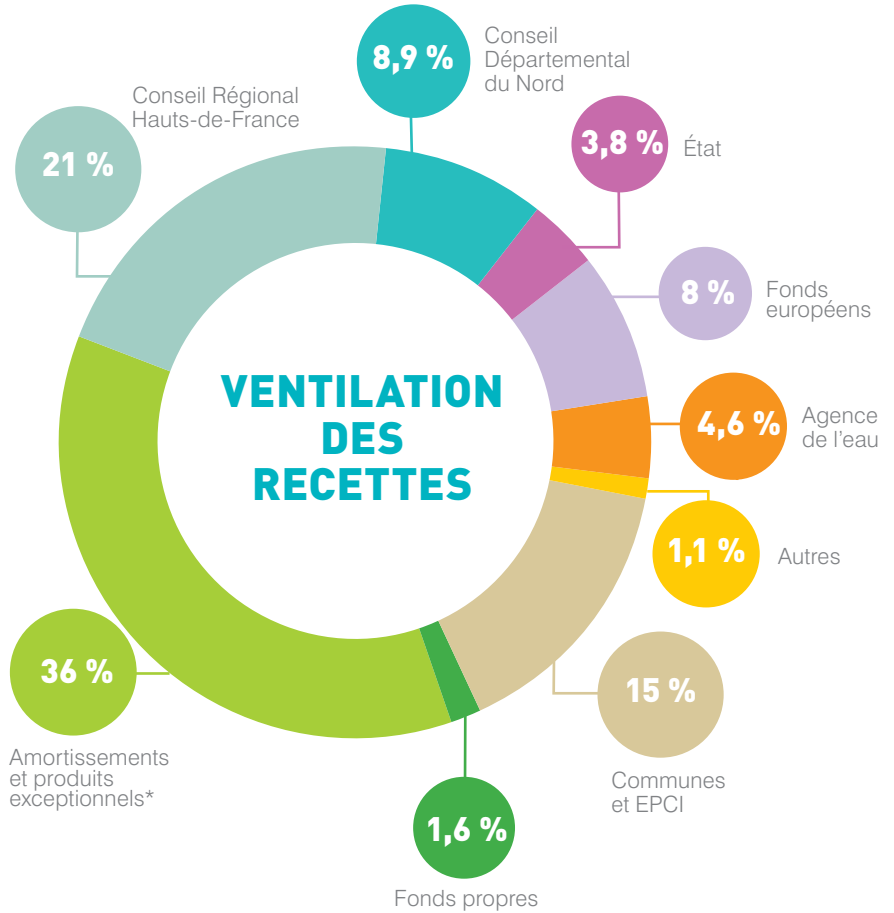
BUDGET

TOTAL
3 468 171,66 €
FONCTIONNEMENT
2 782 677,17 €
INVESTISSEMENT
685 494,49 €

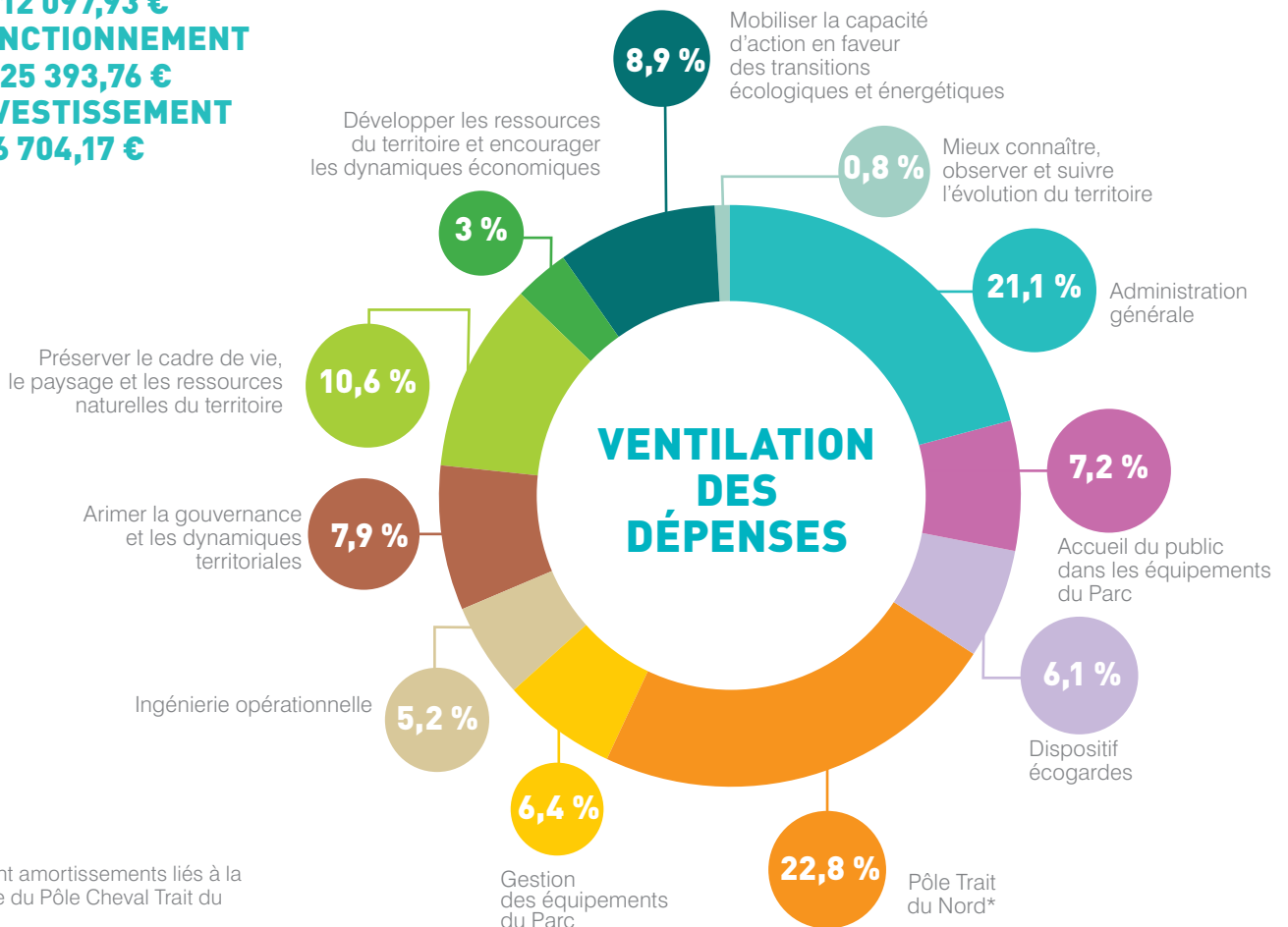
Hors excédents d'investissements (814 049,48 €) et de fonctionnement (349 993,87 €) constatés à la clôture de l'exercice 2017.

Pour mémoire, il convient en outre de mentionner ici le budget mobilisé par Espaces naturels régionaux pour la mise en oeuvre de la Charte. Ce dernier s'élève à 843 457,87 € pour l'année 2018.

* amortissement et vente durant l'année du Pôle Cheval Trait du Nord



TOTAL
2 912 097,93 €
FONCTIONNEMENT
2 725 393,76 €
INVESTISSEMENT
186 704,17 €



* dont amortissements liés à la vente du Pôle Cheval Trait du Nord

Directeur de publication : G. Lelong - **Responsable de la publication :** I. Zarlenga - **Rédaction :** Emmanuelle Dubois - **Iconographie :** Odile Cheuva - **Photos :** C. Bonamis - S. Dhote, D. Delecourt, Bruno Bosilo, O. Delvaux/ENRX, PNRSE, CEREMA - **Dessins :** Charlotte Follet, Atelier MAA - **Conception graphique :** Coralie Lambriquet - IOIA Atelier de Création - **Impression :** Mailing Express Services - Imprimé avec des encres végétales sur un papier composé de 60% de fibres recyclées et de 40% issues de forêts FSC. - ©Parc naturel régional Scarpe-Escaut - Avril 2019

Communes classées

Anhiers
Aubry-du-Hainaut
Bellaing
Beuvrages
Beuvry-la-Forêt
Bousignies
Bouvignies
Brillon
Bruay-sur-Escaut
Bruille-lez-Marchiennes
Bruille-Saint-Amand
Château-l'Abbaye
Condé-sur-l'Escaut
Coutiches
Crespin
Erre
Escautpont
Fenain
Flines-lez-Mortagne
Flines-lès-Râches
Fresnes-sur-Escaut
Hasnon
Haveluy
Hergnies
Hérin
Hornaing
Lallaing
Landas
Lecelles
Marchiennes
Maulde
Millonfosse
Mortagne-du-Nord
Nivelle
Odomez
Oisy
Quarouble
Quiévrechain
Râches
Raimbeaucourt
Raismes
Rieulay
Rosult
Rumegies
Saint-Amand-les-Eaux
Saméon
Sars-et-Rosières
Thivencelle
Thun-Saint-Amand
Vicq
Vieux-Condé
Vred
Wallers
Wandignies-Hamage
Warlaing

Communes associées

Nomain
Rombies-et-Marchipont
Dechy

Villes-portes

Anzin
Denain
Marly
Orchies
Pecquencourt
Petite-Forêt
Valenciennes

L'ensemble de l'activité 2018 du Parc naturel régional Scarpe-Escaut a eu le soutien de :



des 65 communes, de la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, de la Communauté d'agglomération du Douaisis, de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et de la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

